



HAL
open science

Quanto era pagato un tessitore fiorentino? Un'inchiesta nei libri Salviati (ca. 1420-1475)

Mathieu Arnoux

► To cite this version:

Mathieu Arnoux. Quanto era pagato un tessitore fiorentino? Un'inchiesta nei libri Salviati (ca. 1420-1475). Roberta Mucciarelli et Michele Pellegrino. Il tarlo dello storico. Studi di allieve amici per Gabriella Picinni, Effigi Edizioni, pp.625-642, 2021, 978-88-5524-332-2. hal-03815636

HAL Id: hal-03815636

<https://hal.science/hal-03815636v1>

Submitted on 14 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quanto era pagato un tessitore fiorentino? Un'inchiesta nei libri Salviati (ca. 1420-1475)
Comment est rétribué un tisserand (Florence, vers 1420-vers 1470)

(Article publié en italien dans Roberta Mucciarelli et Michele Pellegrino (éd.) Il tarlo dello storico. Studi di allieve amici per Gabriella Picinni, *Effigi Edizioni, Arcidosso (GR), 2021, p. 625-642.*)

Déposées depuis près d'un demi-siècle à l'École normale supérieure de Pise, les archives Salviati n'ont pas reçu jusqu'à une date récente l'attention qu'elles méritent. La composition très particulière de ce fond, conservé depuis le XV^e siècle par la famille Salviati, explique la réticence des chercheurs à s'y aventurer. Les milliers de registres accumulés jusqu'au XIX^e siècle par les membres de la famille ou par les familles alliées, découragent la plupart des chercheurs par leur nombre et leur ampleur. Dans la section *Libri di commercio*, le fond de la *bottega* d'art de la laine *Salviati e compagni, lanaiuoli nel convento di S. Martino in Firenze*, conservé en une série continue de 1421 à 1517 au moins, constitue le cœur des archives de la famille pour le XV^e siècle. De cette compagnie qui débuta sans doute en 1415, des livres sont conservés depuis la série C jusqu'à la série FF. En donnant aux *ragioni* successives une *segnatura* continue, les Salviati donnaient à leur action d'entrepreneurs une identité forte, qui constitue l'un des intérêts de ces documents. Ceux-ci sont à la fois incomplets et extraordinairement abondants. D'un siècle d'activité drapière, n'a survécu aucun livre relatif à la production. On trouve pourtant dans les *Ricordanze*, dans les listes des livres acquis pour chaque compagnie, ceux intitulés *filatori, lavoranti, conciatori e tintori, tessitori*. Il est probable que ces écrits, qui décrivaient les étapes de la production de chacun des draps produits, n'avaient pas d'intérêt pour la mémoire familiale. Il en va tout autrement pour les autres livres : pour 26 *ragioni* successives, nous avons conservé 25 *libri grandi*, 14 livres *Entrata & Uscita*, 10 *Quaderni di cassa* et 6 *Ricordanze*. Toute étude de l'activité industrielle des Salviati doit donc se fonder sur cette documentation, soigneusement conservée comme patrimoine du groupe familial.

Si les variations ne manquent pas dans la tenue des écritures comptables au cours de cette longue période, la permanence du dispositif associant *Libro Grande, Entrata e Uscita, Quaderno di Cassa* et *Ricordanze* est d'autant plus remarquable qu'elle marque une rupture forte avec la pratique de l'ancêtre du groupe, Messer Jacopo Salviati, dont un volume de *conti in proprio* et deux grands livres sont conservés. Le livre *in proprio* combine une structure de journal et pour chaque entrée, la juxtaposition sur une seule page des transactions en débit et en crédit. Les grands livres sont construits en deux parties, la première en *entrata* et l'autre en *uscita*, à l'instar par exemple des livres de la compagnie des Alberti. Il s'agit d'un modèle comptable ancien, par rapport à celui adopté par l'aîné des enfants de Jacopo, Alamanno, après la mort de son père en 1412. Dans le système comptable qui se déploie à partir de 1422 au moins, chaque livre a une ou plusieurs fonctions bien précises dans la gestion de la compagnie, sans qu'il soit nécessaire d'attribuer à l'un d'eux un rôle prépondérant. La meilleure conservation des *Libri grandi* et *Entrata & Uscita* incite à commencer par eux notre examen de la documentation.

Libri grandi, Entrata & Uscita et Quaderni di cassa

Les *Grands Livres* se caractérisent par leur format, la beauté de leur reliure et de la *rubrica* qui les accompagne, et le soin de leur tenue. Contrairement à une opinion trop répandue, ils ne contiennent pas l'ensemble des informations relatives à la gestion de la compagnie, mais offrent une synthèse de celles qui sont considérées comme nécessaires, en particulier dans la perspective des relations avec les associés et clients. C'est sur le *Libro grande* que sont copiés les extraits de comptes que l'on trouve en grand nombre dans les correspondances marchandes. L'historien y trouve surtout les informations relatives aux principaux marchés sur lesquels opère la compagnie : celui des matières premières (laines, teintures) et celui des produits finis : drap vendus en gros ou au détail. Les titulaires des comptes ouverts au GL ne sont pas seulement les éléments du réseau des transactions de la compagnie : ils constituent aussi un groupe

sociologiquement cohérent, d'individus liés pour la plupart aux Salviati par d'autres types de relations : familiales, d'amitié, de voisinage).

Un examen des titulaires de comptes des Grands livres successifs montre bien la stabilité de ce groupe, dont certains noms reviennent durant de longues périodes. Il peut s'agir de parents, d'amis ou d'associés, impliqués dans les transactions de la compagnie : Averardo de Medici, beau-père d'Alamanno, et ses neveux et descendants, Andrea de' Pazzi, son beau-frère, ou le marchand Schiatta d'Uberto Ridolfi. D'autres sont incontournables par leur place dans le secteur textile, comme les Albizzi, titulaires des *gualchiere* sur l'Arno. Les nombreux *ritagliatori* sont au centre du réseau de clients des Salviati. Ceux-ci ont plus de relations avec ces marchands établis au *Mercato nuovo* qu'avec les grands acteurs florentin du commerce et de la finance. Durant tout le XV^e siècle, reviennent ainsi les noms Ginori, Alessandri, Bartoli, Fantini, Galilei. Les livres Salviati postérieurs à 1500 montrent que ces relations se prolongent au siècle suivant dans le secteur financier.

Les salariés ont dans les grands livres une place marginale. Dans la plupart des cas, il n'apparaissent que comme destinataires de vêtements acquis des *chalzainoli* et *ritagliatori* clients des Salviati, ou pour des transactions relatives aux métiers à tisser et aux peignes qu'ils utilisent. Le grand livre P (1448-1451), le dernier sans doute conçu par Alamanno Salviati, est le seul à faire mention des paiements faits aux ouvriers salariés, dans des comptes spécifiques (*lana comperata, tintura pettinatura, filatura, orditura, tessitura, conciatura, sodare, dizecholare*) consacrés aux tâches de transformation de la laine. Mais les ouvriers n'apparaissent pas comme clients dans ces comptes, qui renvoient vers un compte général *Panni di bottega della ragione nuova* et ne figurent pas dans la rubrique. Pour chaque entrée particulière, les renvois sont faits aux livres *entrata & uscita* et *quaderni di cassa*.

On donne souvent au grand livre une place centrale dans le système de la partie double florentine. D'une certaine manière, et assurément dans les agences Salviati, il est le seul livre à être effectivement tenu en écriture double : à chacune de ses entrées correspond une contrepartie à l'intérieur du livre et un renvoi au moins à un autre livre de la compagnie. De plus, seul le grand livre à renvoie aux écritures de la compagnie précédente (*la ragione vecchia*) et de celle qui la suivra. C'est à cela que servent les listes de débiteurs et créditeurs copiées dans les derniers folios du livre précédent qui permettent l'ouverture des comptes, et celles qui seront établies au terme de la compagnie pour clôture des comptes et renvoi au livre suivant, désigné par sa couleur et sa *segnatura*. Ces listes ne sont donc pas un bilan de l'exercice ni une évaluation de l'équilibre entre dépenses et recettes, mais un instrument assurant la transition d'un livre à l'autre. Si l'on cherche des informations sur l'équilibre de l'entreprise, c'est au livre *Entrata & uscita* qu'il faut se reporter.

Le journal des recettes et dépenses est un élément caractéristique des comptes commerciaux européens de la fin du Moyen Âge¹. On le trouve aussi dans les comptes domaniaux et institutionnels ou dans les comptes de métairie. Il n'a donc pas son origine dans le système de la partie double, où il introduit la dimension du temps, absente des autres livres. Dans le fond Salviati, les livres *Entrata & Uscita* sont tous tenus sous la même forme. La première partie du registre est consacrée aux entrées. Elle est plus courte que la seconde, et les sommes mentionnées y sont plus importantes. L'un des points essentiels du livre est l'inscription au bas de chaque page du total des sommes reçues ou dépensées. Au moins une fois au cours de la compagnie, puis à son échéance, ces sommes sont rassemblées dans un bilan, qui permet de constater l'équilibre ou le déséquilibre de l'exercice. Pour chaque entrée en recette ou en dépenses, des renvois aux autres livres rassemblent l'ensemble de l'information sur la transaction. Pour les rentrées, le renvoi est fait le plus souvent aux *Ricordanze* et au *Libro grande*, tandis que les dépenses portent usuellement des renvois aux livres de production (*lavoranti* ou *tessitori*) et au cahier de caisse.

On trouve donc dans ces livres les salaires payés par la compagnie à ses employés fixes (*lanino, stamainuolo, fattori del cardo et del pettine*) et ceux des ourdisseuses et des tisserands, avec l'indication des draps pour lesquels ces salaires ont été payés. Dans le cas des ourdisseuses, sont portés, à intervalles irréguliers, en une seule entrée comptable l'ensemble des draps ourdis et le total des sommes payées. Les entrées relatives aux tisserands marquent aussi la prise de possession par la compagnie d'un drap achevé, qui pourra par la suite faire l'objet de travaux de finition avant d'être vendu, en gros ou au détail. Les livres les plus anciens font état de deux paiements successifs pour chaque drap : la *presta*, qui est une avance correspondant le plus souvent aux 2/3 du total, et le *pagamento* qui est versé à la remise du drap.

Les livres *Entrata e Uscita* offrent donc en principe un observatoire très précis du processus de production, en particulier pour les étapes de la filature, du tissage et de l'ourdisage, pour lesquelles sont toujours indiqués les *segnature* des draps travaillés. Dans le registre 1-214 (série E, 1424-1427), le plus ancien que nous ayons conservé, les paiements des tisserands s'étalent sur un espace d'un peu plus d'une année (mars 1425-mai 1426) durant lequel 122 draps, portant des *segnature* de 4 à 75, sont rendus à la compagnie. 32 tisserands différents sont employés, dont 8, payés pour 6 draps ou plus, produisent un peu plus de la moitié du total : 64 draps. Pour chacun d'eux, le registre offre les mêmes informations : dans un premier temps, pour un drap spécifié, le paiement de la *presta* est suivie à distance de deux semaines ou plus, par le *pagamento* ; suit éventuellement quelques jours plus tard le paiement d'une *presta*, pour un autre drap. Cette succession d'entrées apparaît caractéristique du travail à la pièce (*a cottimo*), le salaire n'étant payé qu'à exécution de la tâche. Ce livre, témoin d'une période particulièrement critique dans l'histoire de la draperie florentine, témoigne d'une production limitée, effectuée durant les deux premières années de la société, la troisième étant essentiellement consacrée à la commercialisation des draps.

Les livres des compagnies suivantes, montrent une croissance du nombre de draps produits (320 draps pour la compagnie L), dans un système comptable apparemment inchangé. Une lecture attentive montre pourtant une évolution des pratiques et pose la question de la fiabilité des informations temporelles fournies par les livres *Entrata e Uscita*. Les signes de ce changements sont l'apparition et la multiplication, à partir des années 1430, des paiements pour *presta e pagamento*, qui lient le paiement du salaire complet à la remise du drap, ainsi que la mention, de plus en plus fréquente, de draps multiples remis par le même tisserand à la même date. Dans le registre 1-220 L, le tisserand Giovanni di Giovanni, qui remet au moins 37 draps entre janvier 1436 et novembre 1438, est payé à 9 reprises pour la remise de 2 draps ou plus à la même date : le 8 mars 1438, il est crédité pour 3 draps marqués 229, 232 et 244, et 2 draps marqués 238 ; à 6 autres reprises, il est payé à la même date pour 2 draps de mêmes signes. Une telle tendance, qui devient plus marquée à mesure qu'on avance dans le XV^e siècle, peut être la marque d'un changement des pratiques d'écriture mais aussi d'une évolution dans le salariat. Les cahiers de caisse offrent des informations importantes sur ces questions.

Le fait que nous ne possédions pour les années 1420-1440 qu'un seul des 8 cahiers de caisse tenus, alors que 9 des 10 cahiers de caisse des années 1442-1477 nous sont parvenus est peut-être la marque de l'importance croissante de ce livre dans le dispositif comptable des compagnies Salviati. Cette évolution s'accompagne d'un changement de forme : un carnet de forme oblongue (*fogli mezzani*) pour les deux premiers conservés (1-217, série G ; 1-225, série P), par la suite un registre *in-folio*, ce qui en fait le second par la taille des livres de la compagnie. Ces changements traduisent une évolution du mode de tenue des écritures. Dans le registre *Entrata e Uscita* E, les mentions du cahier de caisse sont rares, en particulier pour la partie *Uscita*. Les dépenses liées aux salaires des ouvriers renvoient parfois aux livres de production (*tessitori* ou *lavoranti*) mais le plus souvent, en particulier pour les tisserands, ne comportent aucun renvoi. Le cahier de caisse n'y est jamais cité. Le plus ancien *quaderno* que nous ayons conservé (1-217, série G) est organisé en comptes personnels, répartis en deux séries différentes, une première rassemblant *chi deve dare*, puis *chi deve avere*. Les comptes eux-mêmes, tenus sur une seule page

étroite, juxtaposent des entrées en crédit et en débit, sur le modèle des livres *in proprio*, et renvoient aux entrées du registre *Entrata & Uscita*. Le cahier de caisse est donc à l'origine un instrument de gestion lié à ce dernier.

À partir de la série N, le cahier de caisse est tenu de façon homogène en comptes organisés sur deux pages (débit à gauche et crédit à droite), sur le modèle de ceux du Grand livre. Pour autant, il ne s'agit pas d'une tenue en partie double : seule l'une des deux parties du compte renvoie au livre *Entrata & Uscita*, l'autre rassemblant, sans renvoi, les mentions de paiement en argent liquide relatives aux recettes ou dépenses. Dans le cas des tisserands, la page de droite, en crédit, indique les draps remis à la compagnie avec leur valeur, en indiquant la page en *Uscita*, où elle sont portées sous une forme identique. Sur la page de gauche sont portés les sommes payés avec leur date et les circonstances de leur remise (en personne, par porteur, à une tierce personne). Aucune contrepartie n'est indiquée. En théorie, le Cahier de caisse n'apporte aucune information sur le travail des salariés, qui est décrit de façon adéquate par les parties inscrites en *Uscita*. Sa lecture éclaire pourtant de façon très révélatrice les modes de gestion des salariés.

Salaires et salariés

Dans le livre de caisse N (1442-1444), le deuxième conservé, le compte du tisserand Ruberto di Nicholo permet de poser simplement le problème. Dans la seconde partie de l'année, celui-ci a tissé au moins 6 draps, dont la remise a été portée en *Uscita*, puis dans la partie *deve avere* du compte, le 16 novembre pour 4 d'entre eux, puis le 20 décembre pour les suivants (le livre n'est pas conservé). Le prix inscrit pour ces draps s'élève à 92 liras. Ruberto a reçu la même somme en 11 paiements successifs, inscrits dans le livre, sans doute de la main du caissier, auxquels s'ajoute l'acquisition par Alamanno Salviati à son intention de deux pièces de vêtement auprès du *ritagliatore* Antonio Ginori et du *riveditore* Domenico di Benciveni. Il n'y a aucun moyen de relier cette liste par ses dates (presque toujours un samedi) ou par ses chiffres, à un paiement *a cottimo* des 6 draps remis. Le fait en particulier que tous aient donné lieu à un paiement de *presta e pagamento*, apparemment sans versement d'avance suggère que l'inscription en *uscita* du travail des salariés n'a pas de relation directe avec le versement de leur salaire.

Data (e rinvio)		Deve dare	Deve avere
27/7/1443	<i>porto e detto contanti</i>	£ 12	
9/8/1443	<i>porto contanti</i>	£ 3	
17/8/1443	<i>porto contanti</i>	£ 7	
31/8/1443	<i>porto contanti</i>	£ 3	
14/9/1443	<i>porto contanti</i>	£ 24	
18/9/1443	<i>porto contanti</i>	s. 15	
12/10/1443	<i>porto contanti</i>	£ 7	
19/10/1443	<i>porto contanti 2 fiorini larghi</i>	£ 9 s. 10	
2/11/1443	<i>porto contanti</i>	£ 2 s. 10	
16/11/1443 (<i>Entrata</i> N, 20)	<i>per i veste di panno verde gli avevamo d'Antonio Ginori</i>	£ 6	
16/11/1443 (<i>Uscita</i> N, 60 e 107)	<i>presta & pagamento 1 panno monachino de s. 61</i> <i>presta & pagamento 1 panno bianco de s. 64 fiore</i> <i>presta e pagamento 1 panno bianco de s. 75</i> <i>presta e pagamento d'uno panno sbiadato de s. 76 corona</i>		£ 11 s. 10 £ 22 £ 25 £ 11
23/11/1443	<i>per lui a Biagio di Domenico di Benciveni per 1 paio de chalzge, porto Chimenti de Benedetto</i>	£ 3 s. 2	
23/11/1443	<i>porto detto</i>	£ 6	
20/12/1443	<i>porto e detto</i>	£ 7 s. 5 d. 6	
20/12/1443 (<i>Uscita</i> N, 112 e 113)			£ 12 s. 10 £ 10
Total		£ 92	£ 92

Conto di Ruberto di Nicholo, tessitore 1-225, Quaderno di chassa N, fol. 60.

Une enquête plus approfondie dans les cahiers de caisse suivants permet de montrer que la pratique en matière de salaires et de rémunération est beaucoup plus variée que ne le laissent voir

les registres *Entrata & Uscita*. Pour la série des livres P (1448-1451), l'une des dernières compagnies portant la raison sociale d'Alamanno Salviati, nous sont parvenus le *Libro grande*, *Entrata & Uscita* et le *Quaderno di cassa*, qui nous permettent d'observer avec précision le fonctionnement du système. Construit de manière analytique autour d'un compte général *panni nuovi di questa ragione*, le grand livre est le premier où sont reportés les paiements faits aux tisserands, à partir du livre *Entrata & Uscita*, dans les mêmes termes que sur la partie *deve avere* du *Quaderno di cassa*. Chacun des trois livres renvoie aux deux autres. Dans le cahier, les sommes créditées aux tisserands, en liras *di piccoli*, sont de même montant que celles qui leur ont été payées, et qui sont mises à leur débit. Le plus souvent, les paiements, faits en monnaie noire, sont compatibles avec une rémunération *a cottimo*. Mais certains comptes, relatifs aux tisserands les plus fréquemment employés, témoignent d'autres modes de rémunération. En voici deux exemples relatifs à deux tisserands allemands de San Barnaba : Martino di Churrado et Giovanni d'Alberto.

Martino di Churrado a été payé entre juin 1450 et juillet 1451, pour le tissage de 11 draps, inscrits en *Uscita* à trois dates différentes : le 24 décembre 1450 (5 draps), le 13 mars 1451 (3) et le 12 juin 1451(3). La valeur de ces draps est reportées dans *Uscita*, puis au débit du compte *Tessiture di panni della ragione nuova* et au crédit de son compte dans le *Quaderno di cassa* : 143 liras *di piccoli* au total. Les sommes payées à Martino, en 16 paiements (dont deux effectués à des tiers, pour la façon d'un matelas) se montent à 195 liras et 19 sous. Son compte présente donc un débit de 52 liras 19 s. La clôture du compte se fait par l'écriture à son crédit d'un curieux virement de 53 liras et 19 s. (soit un peu plus de 11 florins) *per lui d'Alamanno Salviati & c°*, sans aucune contrepartie ou renvoi à un autre compte ou livre.

data (fol)	motivo	dare	avere
20/06/1450 (89)	Fior larg. 2	£ 9 s. 10	
24/06/1450	Fior larg. 2	£ 9 s. 10	
12/08/1450	Fior larg. 2	£ 9 s. 10	
5/09/1450	Fior larg. 4	£ 19	
3/10/1450	Fior larg. 2	£ 9 s. 10	
19/12/1450	Fior larg. 2	£ 9 s. 10	
24/12/1450	1 panno 23 <i>Uscita</i> 106		£ 11
24/12/1450	1 panno 23 <i>Uscita</i> 106		£ 11
24/12/1450	1 panno 26 <i>Uscita</i> 106		£ 11
24/12/1450	1 panno 27 <i>Uscita</i> 106		£ 11
24/12/1450	1 panno 28 <i>Uscita</i> 106		£ 14
24/12/1450	<i>Report</i>		£ 9 s. 10
total	Fior larg. 14	£ 66 s. 10	£ 66 s. 10
24/12/1450 (127)	<i>Report (fior. 2 s. 6 d. 8)</i>	£ 9 s. 10	
9/01/1451	Fior larg. 2 (fior. 2 s. 6 d. 3)	£ 9 s. 10	
30/01/1451	Fior larg. 2 (fior. 2 s. 6 d. 3)	£ 9 s. 10	
13/02/1451	Fior larg. 2 (fior. 2 s. 6 d. 2)	£ 9 s. 10	
27/02/1451	Fior larg. 2 (fior. 2 s. 6 d. 2)	£ 9 s. 10	
13/03/1451	1 panno turchino 40 <i>Uscita</i> 117 (fior. 3 s. 7 d. 9)		£ 14
13/03/1451	1 panno turchino 41 <i>Uscita</i> 117 (fior. 3 s. 7 d. 9)		£ 14
13/03/1451	1 panno turchino 47 <i>Uscita</i> 117 (fior. 3 s. 1)		£ 13
27/03/1451	Fior larg. 3 (fior. 3 s. 9 d. 3)	£ 14 s. 5	
17/04/1451	Fior larg. 2 (fior. 2 s. 6 d. 2)	£ 9 s. 10	
17/04/1451	£ 1 (s. 6 d. 9) : per 1 scharpiliara	£ 1	

28/05/1451	Fior larg. 2 (fior. 2 s. 6 d. 2) a Bartolomio di Jachopo dal Zacharia per resto d'1 matarasso	£ 9 s. 12	
28/05/1451	<i>Report (fior. 9 s. 14 d. 4)</i>		£ 40 s. 17
total	Fior larg. 15 (fior 19 s. 1 d. 10)	£ 81 s. 10	£ 81 s. 10
28/05/1451 (170)	<i>Report (fior. 9 s. 14 d. 4)</i>	£ 40 s. 17	
31/05/1451	Fior. larg. 10 (fior. 11 s. 1 d. 5)	£ 47 s. 10	
12/06/1451	1 panno bianco 49 <i>Uscita</i> 127 (fior. 3 s. 27 s. 7)		£ 17
12/06/1451	1 panno turchino 56 <i>Uscita</i> 127 (fior. 3 s. 4)		£ 13 s. 10
21/07/1451	1 panno sbiadato 58 corona <i>Uscita</i> 117 (fior. 3 s. 4 d. 6)		£ 13 s. 10
24/07/1451	Fior. larg. 2 (fior. 2 s. 6 d. 4)	£ 9 s. 12	
31/07/1451	Per lui d'Alamanno Salviati & c° (fior. 12 s. 15)		£ 53 s. 19
	Somma fior. larg. 12 (fior. 22 s. 22 d. 1) :	£ 97 s. 19	£ 97 s. 19

Martino di Churrado, tessitore a S. Barnaba : 1-231, Quaderno di cassa P, fol. 89, 127, 170.

Le cas de Martino n'est pas isolé. Au même moment, Giovanni d'Alberto est payé, pour une période plus courte, pour le tissage de 6 draps, inscrits en *Uscita*, à son crédit dans le *Quaderno di cassa*, puis au débit du compte *Tessiture di panni della ragione nuova* pour une somme totale de 85 livres 10 sous. Il a reçu pour cela 9 paiements (dont l'un au compte d'un autre tisserand, Niccolo di Giovanni) d'un montant de 106 livres et 15 sous. C'est à nouveau une écriture *per lui d'Alamanno Salviati & c°* d'un montant de 21 livres et 5 sous, qui permet de clore le compte, sans renvoi à un autre compte.

data (fol)		dare	avere
24/12/1450	fior. 1 largo (fior. 1 s. 3)	£4 s. 15	
24/12/1450	<i>Per fior. 1 s. 3 a f.</i>		£4 s. 15
24/12/1450	<i>Per fior. 1 s. 3 a f.</i>	£4 s. 15	
23/1/1451	fior 5 larghi (fior. 5 s. 15)	£ 23 s. 15	
25/01/1451	fior. 2 larghi (fior. 2 s. 6)	£ 9 s. 10	
30/01/1451	fior. 2 larghi (fior. 2 s. 6)	£ 9 s. 10	
13/02/1451	fior. 2 larghi (fior. 2 s. 6 d. 4)	£ 9 s. 10	
27/02/1451	fior. 4 larghi (fior. 4 s. 12 d. 4)	£ 19	
13/03/1451	Per tess. 1 panno turchino di s. 38 <i>Uscita</i> 117 (fior. 3 s. 7 d. 8)		£ 14
13/03/1451	per tess. 1 panno turchino di s. 41 <i>Uscita</i> 117 (fior. 3 s. 7 d. 8)		£. 14
15/03/1451	fior. 2 larghi (fior. 2 s. 6)	£ 9 s. 10	
03/04/1451	fior. 2 larghi (fior. 2 s. 6)	£ 9 s. 10	
11/05/1451	per tess. 1 panno turchino di s. 48 corona <i>Uscita</i> 125 (fior. 3 s. 7 d. 7)		£ 14
11/05/1451	per tess. 1 panno turchino di s. 50 fiore <i>Uscita</i> 125 (fior. 3 s. 14 d. 4)		£ 15
11/05/1451	per tess. 1 panno turchino di s. 50 fiore <i>Uscita</i> 125 (fior. 3 s. 14 d. 4)		£ 15
21/07/1451	per tess. 1 panno sbiadato s. 58 corona <i>Uscita</i> 130 (fior. 3 s. 4 d. 6)		£ 13 s. 10
31/7/1451	per lui a conto di Nicholo di Giovanni posto debbi dare di rimpetto c. 131 (fior. 2 s. 22 d. 9)	£ 11 s. 15	
31/7/1451	per lui d'Alamanno Salviati & c° (fior. 4 s. 28 d.)		£ 21 s. 5

	5)		
	fior. larghi 20 (fior. 22 s. 83 d. 5 aff.)	£ 106 s. 15	£ 106 s. 15

Giovanni d'Alberto d'Alamagna, tessitore a S. Barnaba : 1-231, Quaderno di cassa P, fol. 121 e 131

Dans le même livre, les comptes de l'ourdisseuse Diana di Maso (QCP fol. 127) et des tisserands brabançons Rinaldo d'Ugolino et Piero di Simone di Piero, présentent des cas similaires. Les écritures en crédit imputées à la compagnie qui permettent de clore leurs comptes sont des fictions comptables. L'absence de contrepartie et de report en *Uscita* attire l'attention sur un fait important : il n'y a pas de relation d'équivalence entre les paiements faits à ces ouvriers et la valeur des travaux pour lesquels ils sont employés.

La singularité de leurs cas doit aussi être soulignée : il ne s'agit pas d'ouvriers ordinaires. L'étude des cahiers de caisse montre en effet que les tisserands qui tissent moins de 4 ou 5 draps pour la compagnie, reçoivent un versement monétaire égal à la valeur inscrite en *Uscita* pour le drap tissé. Il n'en va pas de même pour ceux que nous venons d'évoquer. La différence de rémunération est l'indice d'un surcroît de confiance ou de statut. Et ce surcroît s'exprime aussi par une rémunération versée en florins. Pour un travail d'une année, Martino a reçu un salaire de 41 florins, tandis que Giovanni a reçu 20 florins pour 6 mois de travail. Dans le cahier de caisse comme dans le grand livre, les variations de valeur du *fiorino largo* sont scrupuleusement reportées dans deux unités de compte différentes, *lira di piccoli* et *fiorino de suggello*. Une telle situation suggère qu'un contrat particulier lie ces tisserands à leur employeur. Il est difficile de savoir ce que rémunère le surplus désigné par la transaction soldant le compte : il peut récompenser l'excellence du travail produit (donc un surcroît de valeur du produit), la rapidité de l'exécution (donc la plus grande productivité de l'investissement) et la fidélité du salarié (donc la stabilité de l'entreprise). D'autres comptes des cahiers de caisse éclairent les pratiques qui permettent de distinguer ces ouvriers particulièrement appréciés.

Prêts immobiliers et prestations alimentaires.

Le cas de Piero di Simone da Brabante, tisserand à Camaldoli permet de poser le problème. Il apparaît d'octobre 1450 à octobre 1458 dans les Cahiers de caisse des séries P, Q et R. Durant cette période, il remet à la compagnie Salviati au moins 85 draps. Sans être le plus gros fournisseur de draps tissés, il fait partie du groupe des tisserands les plus fréquemment employés par les Salviati. Au terme de sa première année de travail, le 31 juillet 1451, son compte présente un débit de £ 23 s. 8 avec 7 draps payés pour un salaire de 47 *fiorini larghi*. Une écriture de la compagnie lui permet alors de solder son compte. Dans le livre de caisse de la compagnie suivante, son activité se situe à un niveau très élevé : entre février 1452 et Noël 1455, il est payé plus de 69 florins pour au moins 57 draps. Il s'agit sans doute d'un travailleur remarquable, que son employeur tient à aider. Un compte particulier qui lui est intitulé s'ouvre en débit par une écriture (1 mars 1452) à son crédit de 27 *fiorini larghi*, soit 129 £ 12 s. de *piccoli*. Il s'agit d'un prêt finançant la moitié du prix d'une maison achetée de l'abbé de Camaldoli, couvert par une hypothèque sur la maison en question, contresignée de son épouse Antonia. Cette écriture peu courante vaut d'être citée :

Simone di Piero di Simone da Brabante tessitore in Chamaldoli de dare adi primo di marzo 1451 fior. ventisette larghi i quali pagamo per lui a messer l'abate del munistero di Chamaldoli di Firenze per parte di pagamento d'una chasa che lui chompero da dett'abatte fior. 63 di sugello porto Matteo di Nicholaio Lachi contanti. E per sichurta di detti danari detto Simone ci a obrigata la detta chasa egli e Ma Antonia sua donna, charta fatta per mano di ser Piero di Charlo di Vivo notaio fiorentino, valgono a £ quattro s. XII per l'uno : £ CXXVIII s. XII pic.

Au crédit du compte sont portées les sommes remboursées par le tisserand entre décembre 1452 et janvier 1453. À cette date, il ne lui reste plus que 16 £ à payer, qui font l'objet d'un report, au débit de son compte de salarié. De ces écritures comptables ressortent deux faits marquants : en

quelques années, Simone di Piero, avec l'aide de son épouse Antonia, a été capable d'épargner quelques 60 florins, qui lui permettent de devenir propriétaire d'une maison à Florence. Le compte lui-même soulève une intéressante question : il figure dans le livre de caisse parce c'est dans la caisse de la Compagnie que les 27 florins donnés à Piero ont été pris. Si l'on s'en tient à son aspect comptable, il s'agit d'une opération de crédit qui n'a pas relation formelle avec les opérations de production ou de commercialisation où sont impliquées les autres transactions. Mais si on met ce compte en relation avec les transactions salariales, il est clair que Piero a reçu de son employeur plus que les 94 florins qui lui ont été versés en paiement des draps qu'il a tissés : l'avance faite pour l'achat de sa maison améliore de façon décisive son niveau de vie.

Dans ce cas encore, il ne s'agit pas d'une opération isolée : dans le même livre, des comptes analogues ont été ouverts au bénéfice d'autres tisserands de Camaldoli. Le 4 avril 1452, Jacopo di Federigo dalla Magna reçoit un prêt de 31 *fiorini larghi*, payés à l'abbé de Camaldoli (son épouse Nanna est partie prenante à l'hypothèque²). Arrigo di Cristofano et sa femme Orsina, tous deux tisserands reçoivent eux aussi un prêt de la compagnie le 26 septembre 1452³. Dans ce dernier cas, les 8 florins remis au banquier Bono di Giovanni Boni contribuent à l'achat fait par Orsina d'une maison acquise de Martino di Lippo Bardi, apparemment avec l'aide du *ritagliatore*, Piero da Gagliano, bénéficiaire de l'hypothèque sur le bien acheté au même titre qu'Alamanno Salviati. Ces trois cas montrent que la caisse de la compagnie d'art de la laine joue à l'occasion pour certains ouvriers le rôle d'un organisme de crédit au logement.

De telles inscriptions sont rares et il est difficile de les replacer dans un processus général. Ces trois prêts renvoient peut-être au contexte foncier particulier de Camaldoli. Mais ils peuvent aussi être mis en regard d'une série de comptes relatifs à des recettes en grain inscrits dans les livres de caisse des séries T et V. Il s'agit dans un cas de 22 muids (*moggia*) de blé que Francesco di Tommaso, chanoine de Florence et *piovano* de l'église de l'Antella propose en 1472 en paiement de trois draps achetés en octobre 1469. Dans l'autre cas, ce sont quatre *moggia* payés par Agnolo di Simone Buondelmonti en mai 1474 en contrepartie de 60 *braccia de panno monachino* acquis en mars 1472 pour les funérailles de son épouse. Une part de ces grains fut vendue rapidement à des marchands de grains. Le reste, transformé en farine, fut versé en salaire à certains des travailleurs de la compagnie. Dans le compte *Grano di nostra ragione avuto da più persone*, 43 versements datés du 11 avril 1474 indiquent le paiement de 117 *staia* de farine (un peu moins de 30 hl) à une vingtaine de personnes, dont 12 tisserands, bénéficiaires de 13 à 3 *staia* de farine.

L'interprétation de ces transactions n'est pas simple : les prix indiqués pour l'évaluation du grain ou de la farine devraient être comparés aux prix de marché, variable au cours de l'année. Il ne fait pourtant pas de doute que le paiement en grain des draps acquis se fit à un prix favorable pour les Salviati et que les paiements en farine devaient être avantageux pour les salariés qui en étaient bénéficiaires, sans doute des travailleurs particulièrement appréciés de leur employeur.

Une étude plus approfondie sur l'ensemble des cahiers de caisse permettra sans doute de mettre en évidence d'autres cas de ce genre, ou d'autres types d'aides : dans les années 1440-1470, il ne semble pas y avoir d'autres cas de virement comptable pour solder des comptes débiteurs,

² QCQ, fol. 41 : Jachopo di Federigo della Magna, tessitore che sta in Chamaldoli, de dare a di iiii° d'aprile 1452 fior. trentuno larghi e £ due s. vi picc. che tanti pagamo per lui per f. trenta cinque di suggello per parte di pagamento d'una chasa che lui chompero da la bate di Chamaldoli di Firenze, che costo f. 70 di suggello, porto Matteo di Nicholaio Lachi e pagogli in mano della detta bate, presente detto Jacopo di Federigo e altri. E per sichurta de detti danari el sopradetto Jacopo e Ma Nanna sua donna ci obrigano la sopradetta chasa e ogni loro ragione, chome appare nella charta della chompera fatta per mano di ser Piero de Charlo Sarto, notaio fiorentino, sotto el sopradetto di iiii° d'aprile 1452, valgono a £ quattro s. xvi per l'uno £ cento cinquantuna s. due pic. : £ cli s. 2 p.

³ QCQ fol. 53 deve dare : Arigo di Cristofano e Mona Orsina sua donna, tessitori di panni lani, e ogniuno di loro in tutto deono dare a di XXVI di settembre 1452 fiorini otto larghi e £ quattro s. v d. IX picc. sono per fiorini dieci di sugello, meno d. 2 per fiorino, pagamo per loro a Martino di Giovanni di Lippo Bardi e per lui a Bono di Giovanni Boni banchieri, porto Benedetto di Nicholo i detti d., sono per chagione d'una casa che detta Ma Orsina chompero dal detto Martino, charta fatta per mano di ser Bartolomeo di ... da Charmignano e la detta Ma Orsina per questo e ogni altri denari noi avessimo avere dal detto Arrigo e dallei sino ch'interamente siamo pagati, obriga la sopradetta chasa a noi e a Piero da Gagliano e c° come apare per la charta della compera, di mano del detto ser Bartolomeo.

d'aides à l'accession à la propriété ou de soutien alimentaire aussi massif. Mais toutes ces opérations ont une logique commune, qui est aussi celle des multiples cas de mentions de barils de vins, de bois à brûler ou de vêtements de fêtes inscrits au milieu des paiements de salaires. Dans tout ces cas, ce qui est donné au salarié, sous la forme d'un paiement en nature évalué en monnaie de compte, c'est l'accès, par l'intermédiaire de la caisse de la compagnie, à des marchés privilégiés de biens de consommation, dont le livre *Entrata & Uscita* ne fait aucune mention. Ces gratifications permettent de faire une distinction à l'intérieur du groupe des ouvriers salariés de la compagnie entre ceux, particulièrement choyé, qui réalisent plus de la moitié des draps produits par la compagnie, et d'autres tisserands, rémunérés au tarif exact du drap tissé : il peut s'agir d'ouvriers moins réputés, moins performants, plus jeunes ou appartenant à d'autres compagnies. Les avantages qui leurs sont concédés constituent autant d'incitations à se montrer fidèles à la compagnie Salviati. Pour celle-ci, la possibilité de mobiliser facilement des travailleurs d'excellente réputation constitue un gage de solidité.

La compagnie *Salviati & c^o lanaiuoli nel convento di S. Martino* fonctionna sans discontinuer durant un temps difficile pour la draperie florentine. Ce fut aussi un moment où la faillite était un épisode normal pour beaucoup de marchands florentins. La longévité exceptionnelle de cette entreprise tint sûrement à une gestion très prudente des matières premières et des relations avec les clients. L'intégration d'éléments d'assistance à l'intérieur même du processus de rémunération, qui permettait de fidéliser des ouvriers particulièrement compétents, était un élément de cette gestion précautionneuse. Elle pose la question de l'organisation et de la cohérence du marché du travail à Florence et de son lien aux autres marchés : de l'alimentation et des biens de consommation, ou du logement. Elle pose aussi aux historiens de l'économie la question d'une approche des niveaux de vie des salariés.

Le débat récent sur la « *little divergency* » et l'hypothèse faite par certains chercheurs d'une forte différence de niveau de vie des travailleurs salariés entre le nord et le sud de l'Europe entre la fin du Moyen Âge et l'époque moderne, a laissé de côté les sources relatives aux travailleurs du textiles, pourtant un groupe essentiel par sa taille et son rôle économique dans toutes les villes européennes. L'enquête menée sur les livres des compagnies Salviati montre qu'il est possible d'étudier avec une très grande précision les modes de rémunération de certains ouvriers de ce groupe et de poser de façon argumentée la question du caractère représentatif de ces données. Mais cet examen au microscope, comme toujours lorsqu'on change l'échelle d'analyse, change la nature même de l'objet : lorsqu'un tisserand florentin reçoit un salaire, celui-ci inclut aussi la rémunération de la personne assise avec lui (ou elle) derrière le métier : une épouse, un apprenti, un enfant. Il ne s'agit donc pas d'une rémunération individuelle. Et lorsqu'un salarié reçoit une partie de son salaire en farine, en vin, en bois, et prêt pour acheter son logement ou en vêtements, l'évaluation du pouvoir d'achat de sa rémunération à partir d'un panier de biens nécessaires et des sommes déclarées dans les livres *Entrata & Uscita* perd beaucoup de sa pertinence : quel sens y a-t-il à évaluer en biens alimentaire un salaire stipulé en monnaie mais partiellement payé en biens alimentaires ? Mais dans le même temps, la mise en évidence des *entitlements* qui accompagnent son statut de salarié déplace l'analyse vers un autre espace, social et politique celui-là, où l'action des institutions d'assistance et l'intégration des salariés à la communauté politique des citoyens prennent le pas. L'étude des rapports entre le politique et le social est loin d'avoir dit son dernier mot.